

CANADA

Document de travail

Éléments d'une ligne de conduite à suivre dans le cas des stocks de matières fissiles destinées à la fabrication d'armes et autres dispositifs explosifs nucléaires

Le Canada a exposé, lors de son intervention du 18 mars 1999, concernant la négociation d'un traité multilatéral, non discriminatoire et internationalement vérifiable interdisant la production de matières fissiles pour la fabrication d'armes et autres dispositifs explosifs nucléaires, sa position sur la ligne de conduite que les États détenteurs de stocks de matières fissiles devraient adopter à l'égard de ces stocks. De l'avis du Canada, ces États devraient chercher à régler le problème parallèlement à la négociation du traité envisagé, mais en tant que question distincte. Le Canada apporte les renseignements et fait les recommandations qui suivent dans le but de dégager les éléments d'une telle ligne de conduite. Il y a lieu de souligner que, selon le Canada, cette démarche s'inscrit dans le cadre d'un programme global de non-prolifération et de désarmement nucléaires axé sur l'élimination des armes nucléaires et de tous stocks de matières fissiles destinées à de telles armes.

Concrètement, il s'agirait d'adopter des mesures de quatre types, qui consisteraient à :

- a) accroître la transparence;
- b) déclarer les stocks de matières fissiles excédentaires;
- c) soumettre les stocks excédentaires à une vérification; et
- d) éliminer ces stocks.

Chacune de ces notions est développée succinctement dans les sections qui suivent.

A. Accroissement de la transparence

Il faut, en s'attelant à la question des stocks excédentaires, procéder à la collecte et à la diffusion de données d'information sur l'importance des réserves actuelles de plutonium et d'uranium fortement enrichi. Il est nécessaire de connaître la quantité globale des stocks pour mesurer, par rapport à cela, les progrès faits dans l'établissement de contrôles de ces stocks et la mise sur pied de programmes en vue de leur élimination.

La comptabilisation exacte de ces stocks sera aussi un facteur important de désarmement et de non-prolifération, puisqu'elle constituera pour chaque État qui en possède un moyen de s'assurer que les matières fissiles visées n'auront été ni dérobées ni détournées à d'autres fins. Dans ce contexte, la constitution d'historiques de la production accroîtra la confiance dans l'exactitude des inventaires faits.

Tant les États-Unis que le Royaume-Uni ont publié des données sur leurs stocks et ont promis d'en divulguer encore. Le système de comptabilisation des matières nucléaires dont est assorti le programme nucléaire français est considéré comme étant aussi perfectionné que celui des États-Unis ou du Royaume-Uni et la France devrait donc pouvoir assez facilement compiler, à des fins de publication, des données d'information analogues sur ses propres stocks. Les systèmes de comptabilisation appliqués par la Chine sont peu connus. On ne sait pas si la Fédération de Russie a compilé les données correspondantes ou a entrepris de le faire. De l'avis général, ce dernier pays a sans doute besoin d'un système moderne de comptabilisation nationale de ses matières fissiles - il faudra peut-être attendre plusieurs années pour qu'un tel système y soit mis sur pied.

Quoi qu'il en soit, il importe que les États détenteurs de matières fissiles commencent à réunir des données sur leurs stocks et établissent l'historique de production de ces matières. Les efforts faits par les États-Unis et le Royaume-Uni à cet égard montrent que, avec le temps, il devient toujours plus difficile de compiler ces données d'information, puisque les installations ferment, les relevés sont détruits et les cadres sachant interpréter les inventaires partent à la retraite ou meurent.

Recommandation :

- 1) *Il importerait, dans l'intérêt de la transparence, que les cinq États dotés d'armes nucléaires concluent un accord par lequel ils conviendraient d'établir, de mettre régulièrement à jour et de publier des données d'information sur leurs stocks de matières fissiles. La négociation d'un tel accord présenterait encore l'avantage d'appeler l'attention des gouvernements de ces pays sur la nécessité de procéder à une vérification complète de leurs stocks.*

B. Déclaration des matières fissiles excédentaires

À mesure que les réductions d'armements nucléaires qui ont été arrêtées prendront effet ou que les États dotés d'armes nucléaires décideront unilatéralement de réduire encore l'importance de leurs arsenaux nucléaires, les matières fissiles que contiennent ces armes deviendront excédentaires aux fins des programmes d'armement. Autre source possible d'excédents : les matières destinées à la fabrication d'armes nucléaires, lors de la fermeture d'installations de production de telles armes. En déclarant ces matières excédentaires, les États visés pourraient prendre l'engagement politique de s'abstenir de les employer à nouveau à des fins d'armement.

Les États-Unis, le Royaume-Uni et la Fédération de Russie ont déclaré qu'environ un tiers de leurs stocks était excédentaire : les États-Unis ont estimé leurs excédents à environ 227 tonnes métriques (dont, approximativement, 176 tonnes d'uranium fortement enrichi et 50 tonnes de plutonium); les excédents de plutonium du Royaume-Uni ont été chiffrés

à 4,4 tonnes par ce pays, qui n'a pas déclaré de quantités excédentaires d'uranium fortement enrichi; enfin, la Fédération de Russie a déclaré que ses excédents s'établissaient, en principe, à 500 tonnes d'uranium fortement enrichi et à 50 tonnes de plutonium.

Il se peut que, à l'avenir, ces États déclarent des excédents plus importants de matières fissiles de cette nature. Tant les États-Unis que la Fédération de Russie conservent bien plus de matières fissiles que ne requerront à l'avenir leurs arsenaux d'armes nucléaires, étant donné l'importance supposée qu'auront ces arsenaux. Selon les estimations, environ 75 % des matières fissiles que possèdent la Fédération de Russie et les États-Unis ne sont pas stockées à présent dans des armes nucléaires en service. Les États-Unis, le Royaume-Uni et la Fédération de Russie conservent également bien plus d'uranium fortement enrichi que ce dont ils ont besoin pour appuyer à long terme leurs programmes en matière de propulsion nucléaire des navires.

La Chine et la France n'ont déclaré aucun excédent de matières fissiles.

Recommandation :

- 2) *Les cinq États dotés d'armes nucléaires devraient tous évaluer leurs besoins en matière d'armes nucléaires et déclarer des excédents proportionnés de matières fissiles. Ils devraient déclarer les quantités de matières fissiles qui leur seront nécessaires pour maintenir les forces nucléaires actuelles et prévues et pour poursuivre les programmes navals en cours et mener ceux qu'ils projettent d'entreprendre. En outre, ils devraient prendre publiquement l'engagement de déclarer de nouveaux excédents, en fonction des besoins prévus et selon que se concrétiseront les réductions d'armements convenues.*

C. Soumission des matières fissiles excédentaires à la vérification

Il est indispensable de vérifier que les matières fissiles excédentaires ne servent plus à la fabrication d'armes nucléaires, car il y va de la confiance des États dans la réduction des stocks de ces matières. Par des accords de vérification internationaux, il serait possible de rendre contraignants sur le plan juridique les engagements politiques pris par les États de ne pas réutiliser les matières excédentaires à des fins d'armement.

Les États-Unis ont soumis 12 tonnes de matières fissiles (10 tonnes d'uranium fortement enrichi et 2 tonnes de plutonium) aux garanties de l'Agence internationale de l'énergie atomique (AIEA), dans le cadre d'un accord de soumission volontaire; quelques tonnes d'uranium fortement enrichi prélevées sur les stocks américains ont été transformées en uranium faiblement enrichi sous la surveillance de l'AIEA. Le Royaume-Uni soumet ses excédents de plutonium à des garanties de l'Euratom et a accepté de ne pas les soustraire pour la fabrication d'armes. La Fédération de Russie n'a soumis aucun de ses excédents à des garanties, encore qu'environ 50 tonnes d'uranium russe fortement enrichi aient été transformées en uranium faiblement enrichi sous la surveillance des États-Unis. La Chine et la France n'ont soumis aucun stock à des contrôles internationaux.

Les États-Unis, la Fédération de Russie et l'AIEA ont entrepris, dans le cadre d'une "initiative trilatérale", de mettre en place les mécanismes techniques, juridiques et financiers nécessaires pour soumettre à une vérification de l'Agence les matières fissiles excédentaires issues des programmes d'armement nucléaire. Il faut des systèmes spéciaux pour établir, en toute certitude ou presque, que les matières soumises à la vérification de l'AIEA proviennent effectivement de programmes d'armement et qu'elles ne servent plus à de tels programmes, sans pour autant divulguer une information confidentielle sur ces matières. En outre, les trois parties ont entrepris de rédiger un accord type en vertu duquel les États dotés d'armes nucléaires s'engageraient à ne pas employer de matières excédentaires dans des armes nucléaires, dès lors qu'elles seraient soumises à la vérification de l'Agence. Tous ces travaux sont censés être achevés en l'an 2000.

Recommandations

- 3) *Les cinq États dotés d'armes nucléaires devraient, dès que faire se pourrait, soumettre sans retour à une vérification internationale autant de matières fissiles excédentaires que possible.*
- 4) *Il conviendrait d'inviter le Royaume-Uni, la Chine et la France à prendre part aux travaux entrepris dans le cadre de l'initiative trilatérale, afin que tous les États dotés d'armes nucléaires participent largement aux mécanismes issus de cette initiative et deviennent parties à l'accord qui en résulterait. À tout le moins, il conviendrait que les trois États susmentionnés soient tenus régulièrement informés du progrès desdits travaux et aient la possibilité de donner leur avis sur la question. En particulier, ces États devraient pouvoir se prononcer sur le projet d'accord de vérification type.*
- 5) *Les activités de vérification des stocks excédentaires que l'AIEA serait appelée à exécuter grèveraient encore les ressources budgétaires dont dispose l'Agence pour l'application des garanties. Afin de juguler ces difficultés, il conviendrait de se pencher sur divers moyens de créer de nouveaux mécanismes de financement, notamment ceux qu'a proposés le Directeur général de l'AIEA.*

D. Élimination des matières fissiles excédentaires

Pour faire en sorte que les excédents d'uranium fortement enrichi et de plutonium soient éliminés à jamais des stocks, il faut convertir ces matières de telle manière qu'elles ne puissent plus être utilisées pour la fabrication d'armes nucléaires ou que leur emploi à cette fin ne présente plus d'intérêt.

L'élimination de stocks excédentaires de ces matières a déjà commencé.

Élimination de l'uranium fortement enrichi. En 1993, la Fédération de Russie a accepté de diluer 500 tonnes d'uranium fortement enrichi de qualité militaire et d'en vendre le produit, soit de l'uranium faiblement enrichi, aux États-Unis sur une période de 20 ans. L'exécution de l'accord conclu entre les deux pays à cette fin a avancé sans grands heurts à ce jour, malgré des difficultés économiques et financières occasionnelles. À la fin de 1998, 50 tonnes d'uranium russe fortement enrichi avaient été diluées par mélange à d'autres isotopes d'uranium et vendues aux États-Unis.

Les États-Unis ont eux aussi commencé à diluer leurs excédents d'uranium fortement enrichi. Ils ont soumis à cette opération 13 tonnes d'uranium entre 1997 et 1998. Il est prévu en outre de remettre une certaine quantité d'uranium fortement enrichi - jusqu'à 88 tonnes - à des entreprises du secteur privé du pays aux fins de retraitement avec dilution pour un emploi dans des réacteurs, d'ici les premières années de la prochaine décennie. Lorsque toute l'opération aura été achevée, les États-Unis auront éliminé plus de la moitié des stocks excédentaires d'uranium fortement enrichi qu'ils ont déclarés à ce jour.

Élimination du plutonium. Les États-Unis et la Fédération de Russie ont commencé à négocier un accord de coopération à l'élimination du plutonium. La méthode d'élimination que privilégie la Fédération de Russie consiste à transformer le plutonium excédentaire en oxyde, puis à le mélanger à de l'oxyde d'uranium, pour fabriquer du combustible MOX destiné à être employé dans des réacteurs nucléaires. Les États-Unis envisagent eux aussi la solution du combustible MOX pour éliminer la plupart des excédents de plutonium et vitrifieraient le reste avec des déchets hautement radioactifs (opération dite d'"immobilisation").

Ces négociations, qui ont été ouvertes au cours des derniers mois de 1998, devraient s'achever bientôt. Toutefois, quelle qu'en soit l'issue, rien ne permet d'affirmer que les fonds disponibles suffiront à financer l'élimination du plutonium, en particulier dans la Fédération de Russie. Bien que les États-Unis aient accepté récemment d'engager des dépenses pour un maximum de 200 millions de dollars afin d'aider la Fédération de Russie à éliminer son plutonium, il sera fait appel au concours financier d'autres pays à cette fin. Même si des fonds suffisants sont dégagés, il faudra des années pour construire aux États-Unis comme en Russie les installations requises pour l'élimination du plutonium sur une grande échelle. Les activités d'élimination proprement dites s'étendront sur plusieurs décennies.

Recommandations :

- 6) *Chaque État doté d'armes nucléaires devrait s'engager à éliminer ses excédents de plutonium et d'uranium fortement enrichi.*
- 7) *Chaque État doté d'armes nucléaires devrait s'engager à stocker dans des conditions de sécurité ses excédents de plutonium et d'uranium fortement enrichi, de préférence sous des formes autres que des composants métalliques d'armes nucléaires et qui les rendent encore moins utilisables dans de telles armes.*
- 8) *Il conviendrait d'accélérer l'exécution des programmes d'élimination de l'uranium fortement enrichi afin d'achever au plus vite la dilution isotopique des excédents de cet uranium.*
